Le député UMP Carayon gifle un enfant de 12 ans (M-à-J)

20/01/2011 à 9h30

Addendum du 20/01/2011 : La gifle de Carayon déchaîne les passions

Un député peut-il donner une claque à un enfant de 12 ans ? L'affaire de la gifle donnée par Bernard Carayon à un camarade de foot de son fils cadet vendredi à Paris fait le buzz. Sur le site de notre journal, nos lecteurs ne sont pas avides de commentaires. «Vive l'enfant roi !». Souvent, les commentaires dérapent dans le bon vieux schéma droite-gauche : «*Inversons les rôles et c'est toute la famille qui serait déjà en garde à vue pour avoir osé gifler un gosse d'un UMP.*»[…]

La Dépêche

Bernard Carayon, député maire UMP de Lavaur à la main leste. A Paris, vendredi dernier, en fin d'après midi, il a administré une gifle à un gamin de 12 ans. Le fils cadet de Bernard Carayon, 11 ans, ainsi que l'un de ses amis auraient subi les invectives d'autres jeunes de son âge. Des coups et des insultes qu'il n'aurait pas supporté : «*Surtout qu'il ne s'agit pas de la première fois*», ajoute son père.

Mon fils est revenu d'une partie de football en sanglots. Il m'a raconté qu'il s'était fait bousculer par des plus grands que lui. Mon enfant est d'un caractère timide et réservé. Il me dit qu'il a également été insulté notamment par un "fils de p…." Il a ajouté que ce n'était pas la première fois que des situations similaires se produisaient. Je suis allé au domicile des parents qui n'habitent pas très loin de mon domicile. Ces derniers n'étaient pas là, mais il y avait le jeune. Ce que j'ai fait n'importe quel père l'aurait fait. Je l'ai sermonné, il tremblait, je lui ai expliqué la gravité des insultes proférées et je lui ai demandé de s'excuser. Je lui

ai donné une claque. Une heure après, les parents étaient devant la porte de mon appartement. Le père m'a menacé. Et nous en sommes restés là. »

Le témoignage de Bernard Carayon diffère de celui des parents du jeune David. Toujours est-il que le même jour une plainte a été déposée, par la famille, devant les policiers à Paris. L'affaire est instruite par la section des mineurs du Parquet de Paris. Cette partie de football se jouait vendredi dernier dans un quartier chic de la capitale. La place Breteuil, dans le 7ème arrondissement de Paris, ce n'est ni les favelas de Rio, ni les cités du «9-3» et pourtant les fins de match peuvent tout de même être houleuses.

La Dépêche

(Merci à Homme Libre)